



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

véhicules électriques

Question écrite n° 37204

Texte de la question

M. Olivier Faure attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur l'évolution du nombre de véhicules électriques en France. Nos compatriotes sont nombreux à être favorables à la diffusion des véhicules électriques, qui permettent de diminuer les émissions de gaz à effet de serre dont on connaît les conséquences sur le réchauffement climatique. Toutefois, leur volonté d'acheter un véhicule électrique se heurte souvent à un aspect pratique : le manque réel ou supposé, en fonction du lieu où l'on se trouve, de prises de recharge ouvertes au public. C'est là en effet une condition nécessaire au développement du parc automobile électrique sur notre territoire. Or le mardi 28 mai 2013, le ministre a souligné la progression du réseau national de bornes de recharge pour voitures électriques. Il a notamment indiqué que le Gouvernement voulait tenir l'objectif de 8 000 prises de recharge sur le territoire d'ici la fin 2013. Déjà, un énorme travail a été effectué en la matière, grâce notamment à l'action lancée lors du Plan Auto en juillet 2012 puisque, depuis lors, le nombre de prises de recharge ouvertes au public a triplé, passant de 1 800 à 6 000 prises aujourd'hui. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle est la stratégie mise en place par le Gouvernement pour renforcer ce réseau, et notamment sur quels acteurs, publics ou privés, il s'appuie.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Faure](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (11^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37204

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 septembre 2013](#), page 9606

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)